

Le 15 septembre 2008, 19h		Siège d'Ecocité-Strasbourg
Réunion du Conseil d'Administration.		

Etaient présents :

Membre du Conseil d'Administration :

- Mme Yoko NGUYEN, Présidente ;
- M. Pierre OZENNE, vice-Président ;
- M. Marc BRENNER, Trésorier ;
- Mme Jacqueline N'TAKPE, Secrétaire
- Mme Herrade NEHLIG, Secrétaire adjointe ;
- Mme Marie-Françoise JANOT, assesseur

Membre de l'Association :

- M. Grégoire KLOTZ ;
- M. Christian MEYER.
- Mme Evelyne GAUTHIER
- M. Pierre VAYSSADE

Étaient excusés :

- M. Bruno ULRICH, Trésorier adjoint ;
- Eric SCHULTZ
- Mme Marido DRESSEY
- M. Christophe ZANDER

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement se tenir et délibérer.

1. Point communication :

Presse :

Un compte rendu oral est fait de la rencontre avec Madame Corinne IBRAHM, attachée de presse aux membres présents pour préparer la conférence de presse d'Ecocité-Strasbourg auprès des médias. Il s'agit d'annoncer la création de l'association par un article et d'expliquer les missions et objectifs de notre association. L'annonce est remise au mois d'octobre afin de laisser passer la rentrée de septembre, mois chargé d'actualités qui ne permet pas une bonne lisibilité d'une annonce par la presse.

Site Internet et Liste de Diffusion :

Marc rappelle que la liste de Diffusion permet une lecture des différentes positions de l'association sur les sujets que nous abordons, qu'elle sert aussi de moyen d'expression pour chacun des membres et ainsi aboutir à une position commune sur tel ou tel sujet et ce de manière rapide.

Logo :

Comme convenu lors de la dernière réunion, Grégoire KLOTZ a présenté de nouvelles propositions qui tiennent compte des dernières suggestions émises. Après discussions, le Conseil d'Administration retient deux logos et charge le bureau d'arrêter le choix définitif.

2. Point financier

Discussions sur la possibilité d'avoir le choix entre une cotisation individuelle et/ou familiale. Il a été voté que la cotisation restera individuelle. Il convient cependant de se renseigner sur la responsabilité de l'association en cas de participant non membre à des sorties ou d'activités proposées par l'association.

A ce jour, nous comptons 47 membres et sympathisants.

A la date du CA, 130 euros ont été avancés pour :

- la publication au Journal d'Annonce Légale « l'ami du peuple » et droit d'enregistrement au Tribunal ;
- l'ouverture sur site internet ;
- une location d'une salle à la maison des associations.

Afin d'établir un budget prévisionnel, il sera nécessaire de faire un état des besoins de l'association. Les Référents de chaque commission devront transmettre pour le prochain CA la liste détaillée et chiffrée de leurs besoins.

Remarque :

Il est important de récolter les adhésions rapidement, ce qui implique la finalisation du bulletin d'adhésion dès que le logo sera terminé et validé.

3. Point sur les actions

Commission Urbanisme :

L'atelier « rue de Vienne – Place du Corbeau » est prévue le 17 septembre 2008.

L'atelier « découverte de sa ville » a d'ores et déjà effectuée 2 sorties :

- au Heyritz, qui a réuni 14 personnes ;
- à travers le quartier Allemand, avec une dizaine de participants.

D'autres balades sont programmées : les 20 et 21 septembre à Cronenbourg. Bientôt, les quartiers du Port du Rhin ; de la Meinau ; de Neudorf ; de Koenigshoffen etc... seront eux aussi programmés.

Un atelier « quartiers Ouest » devrait voir le jour qui doit permettre d'élaborer des réflexions dans ces quartiers (Cronenbourg, Koenigshoffen, Poterie, Mt Verte, Elsau), soit en tant qu'habitant, soit en tant que responsable associatif).

Un atelier « mobilité » sera lancé d'ici la fin de l'année et une rencontre/débat public est envisagée avec le directeur des transports (KVV) de Karlsruhe, agglomération ayant une expérience intéressante en matière de déplacements ayant des problématiques assez similaires avec Strasbourg.

Remarques Générales :

Suite à la réunion publique du 28 aout 2008 initiée par Pierre relative à l'atelier « rue de Vienne – place du Corbeau », il a été rappelé l'importance d'interpeller les associations concernées par un sujet mis en avant et de les associer le cas échéant.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève le Conseil d'Administration à 22h30.

Yoko N'GUYEN

Pierre OZENNE

Jacqueline N'TAKPE

Présidente

Vice-Président

Secrétaire